

2024-06/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**François CAVALLIER**

**Présents :** François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Jacques BERENGER, Céline PELLISSIER, Pascal MONTLAHUC, Marie MEYER, Pascale AUGUET-OTTAVY, Sandrine BUIRON, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Timothée KOENIG

**Absents excusés :** Cécile AUTRAN (Pascal MONTLAHUC), Michel REZK (Jean-Luc ANTONINI), Aurélie COURANT (Céline PELLISSIER), Nicolas BAGNIS (François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pascale AUGUET-OTTAVY), Laurent DENIS (Jacques BERENGER).

**Absents :** Jean-Christophe CHAUTARD, Sara SUSINI,

**Secrétaire de séance :** Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 14

VOTANTS : 20

---

**RETROCESSION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE**

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame Vanda EKMEKDJIAN, épouse SCALA, demeurant à L'EHPAD des Amandiers 83440 MONTAUROUX, souhaite se désister des droits acquis sur la concession N°18 souscrite le 08 juillet 2010 pour une durée de 30 ans.

En contrepartie, Madame SCALA demande le remboursement prorata temporis de la somme versée lors de l'octroi de la concession soit 1067€.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser la somme de 1067€ à Madame Vanda EKMEKDJIAN, épouse SCALA en contrepartie de la rétrocession de la concession N° 18.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Secrétaire de séance

